

Investir dans tous les temps éducatifs des enfants et des jeunes



Projet de territoire et co-éducation

Depuis 2013, les Projets éducatifs de territoire, bien souvent circonscrits aux seuls publics des écoles primaires, ont conforté une dynamique visant la coopération entre les services de l'État, les collectivités territoriales, les associations et les familles.

Au-delà des opportunités récentes du Plan mercredi et de son ambition de grande qualité éducative, les politiques publiques, depuis 2003, n'ont eu de cesse d'encourager les Projets éducatifs locaux afin de développer des approches concertées et collaboratives.

Il est primordial de rassembler tous les acteurs éducatifs pour œuvrer ensemble autour de priorités communes et partagées pour un territoire. Tout comme il paraît essentiel de dépasser l'idée de l'existence d'une co-éducation de principe et d'œuvrer collectivement à sa verbalisation et sa formalisation en favorisant la complémentarité des acteurs et en évitant la juxtaposition des dispositifs. « Il faut tout un village pour faire grandir un enfant » dit l'adage. Il faut, par extension, l'appui convergent et cumulé de tout un territoire, pour accompagner la jeunesse dans son émancipation et sa socialisation.

Cette dynamique territoriale avec une gouvernance partagée se doit d'être animée et coordonnée avec régularité. L'évolution annuelle des projets des établissements scolaires comme celle des autres structures locales devra être prise en compte dans l'évaluation et la réactualisation du projet, au regard des objectifs et des priorités définis du Projet éducatif territorial. L'ambition de la Ligue est qu'il devienne alors le socle et la référence des projets de chaque structure scolaire, péri et extrascolaire.

En tant que mouvement d'éducation populaire et association partenaire et complémentaire de l'école, la Ligue de l'enseignement croit en des projets adaptés à l'échelle des bassins de vie impliquant toute la communauté éducative dans le respect des prérogatives de chacun. C'est pourquoi elle participe à ces projets en animant et/ou accompagnant ces démarches partenariales et participatives pour des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

La Ligue de l'enseignement s'engage afin de développer, conforter et pérenniser des instances de pilotage représentatives des territoires habituées à travailler ensemble. Elle est par ailleurs attentive à favoriser la participation continue des enfants et des familles.

La Ligue de l'enseignement propose une réflexion véritablement partagée des projets de territoire sur tous les temps éducatifs des enfants et des jeunes. Son accompagnement est basé sur une démarche participative et implicative, et répond à une double exigence: la qualité des actions éducatives et la collaboration entre les acteurs.

Parcours éducatif et articulation des temps

La Ligue de l'enseignement est à la fois investie dans le temps scolaire et dans les temps éducatifs non scolaires afin de créer une cohérence entre les différents espaces éducatifs que traversent les enfants.

Ces parcours éducatifs s'articulent sur l'ensemble des temps de l'enfant et du jeune, leur permettant de développer: autonomie, créativité, ouverture culturelle, confiance en soi, sens de la coopération et de la solidarité, esprit critique... La diversité, la qualité et l'accessibilité des propositions éducatives, culturelles, numériques, artistiques, sportives, citoyennes, dans et en dehors du territoire, dans la proximité et la mobilité, sont les éléments indispensables à cette ambition.

Tout au long des différents temps de l'enfant et du jeune, les parcours éducatifs se forment, se créent, vivent. Pour que cela soit effectif, l'ensemble des temps doivent être ouverts afin d'élaborer avec les partenaires locaux des projets communs.

Le Projet éducatif porté par la Ligue de l'enseignement a pour ambition de faire vivre toutes les mixités (culturelles, culturelles, géographiques, sociales...). Dans son engagement sur et pour les territoires,

la Ligue forme, anime et accompagne pour garantir les connexions et les liens nécessaires pour un travail collaboratif efficient.

Les temps périscolaires, temps de restauration, temps extrascolaires (pratiques associatives, accueils collectifs de mineurs, pratiques informelles...) et temps scolaires sont de puissants leviers de réussite de tous les enfants. Le Projet éducatif territorial est le cadre partenarial pour préparer un avenir commun et contribuer à la cohésion sociale et territoriale. Les jeunes et leurs parcours doivent être au cœur des projets pour l'ensemble des co-éducateurs (services de l'État, collectivités, associations, familles, habitants, jeunes...).

Sans négliger la réussite scolaire visée particulièrement par ce dispositif, la Ligue préconise des projets favorisant globalement le développement et l'épanouissement de l'enfant et des jeunes de 0 à 25 ans.

La Ligue de l'enseignement vous accompagne

Reconnue complémentaire de l'école publique, et forte de son histoire et de son expérience nationale et locale, la Ligue de l'enseignement accompagne les territoires. Son action s'inscrit dans le cadre d'une contractualisation, d'une convention d'objectifs et de moyens avec la collectivité locale.



Accompagner le projet de territoire, animer le réseau des acteurs éducatifs locaux

Le projet de territoire nécessite la rencontre d'acteurs qui partagent un socle de valeurs, un diagnostic pour agir ensemble dans l'intérêt de l'enfant.

Ces acteurs, élus, enseignants, parents, animateurs, dirigeants associatifs, représentants institutionnels se retrouvent au sein d'un Comité de pilotage pour construire et poser ensemble les objectifs communs et élaborer des propositions dans le cadre du Projet éducatif local.

La Ligue de l'enseignement participe aux réunions du Copil et le co-anime si nécessaire. Elle inscrit son action dans la mise en œuvre de démarches participatives sollicitant l'ensemble de la communauté éducative. Elle est en capacité de réaliser un diagnostic de territoire et d'impulser une démarche d'évaluation, en s'appuyant sur des méthodes d'accompagnement adaptées. Enfin, elle mobilise les associations locales comme parties prenantes du projet.

Qualifier les équipes d'animation, former les acteurs

Si la plupart des animateurs sont titulaires du BAFA, les équipes doivent aussi répondre aux besoins contenus dans les Projets éducatifs de territoires, aux demandes sociales exprimées par les acteurs, dont les familles, ainsi qu'aux enjeux de société comme la transition écologique, la santé...

De plus, l'animation de temps périscolaires courts (matin, midi et soir) et le Plan Mercredi portent des objectifs qui nécessitent recherche et innovation.

C'est au travers de formations qualifiantes et diplômantes (CQP animateur périscolaire, CPJEPS, BPJEPS), mais aussi dans le cadre de modules de formation continue ou de rencontres inter-acteurs, que les équipes d'animation et les agents des collectivités trouvent leurs ressources pour agir et renouveler leurs pratiques.

La Ligue de l'enseignement, organisme de formation, participe à l'élaboration d'un plan de développement des compétences. Elle met à disposition ses ressources, co-construit et co-anime des parcours adaptés aux besoins des territoires qui contribuent à la qualification des équipes en permettant aux acteurs éducatifs de se saisir d'enjeux de société et de les transformer en pratiques éducatives.





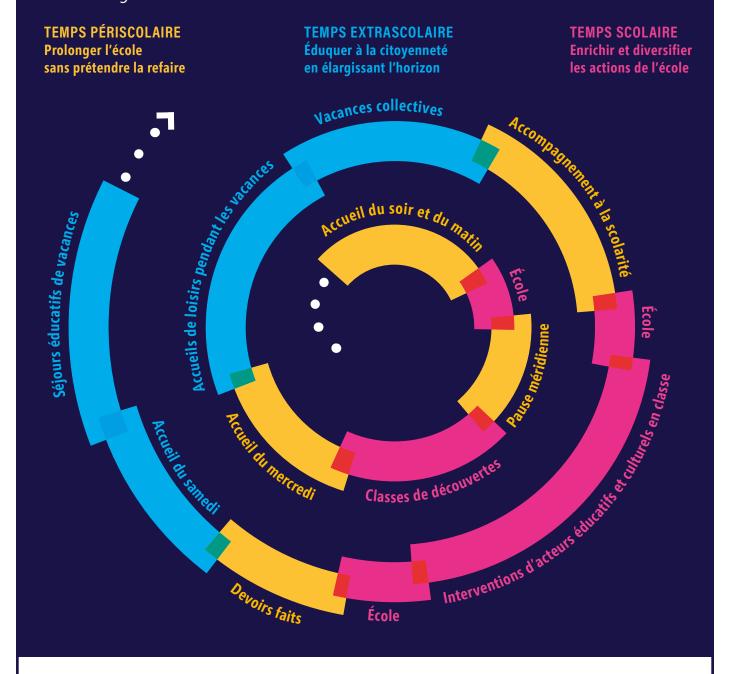
Animer les accueils, coordonner les structures

Un Projet éducatif cohérent suppose un continuum dans les actions. Dans les accueils de loisirs péri et extrascolaires, les enfants et les jeunes bénéficient d'espaces et de parcours sans cesse renouvelés.

Les projets pédagogiques déclinent les objectifs définis par l'ensemble de la communauté éducative et répondent aux besoins des publics accueillis sur les différents temps.

Organisatrice de structures d'accueils collectifs de mineurs – crèches, centres de loisirs, espaces jeunes, accueils périscolaires, centre d'animation, point information jeunesse (PIJ), espaces de vie sociale –, la Ligue de l'enseignement, dans le cadre d'une contractualisation avec la collectivité, peut gérer, par délégation, des structures péri et extrascolaires. Elle peut aussi accompagner la collectivité dans la mise en œuvre de projets spécifiques et coordonner le Projet éducatif de territoire.

Investir dans tous les temps éducatifs des enfants et des jeunes



Laïque et indépendante, la Ligue de l'enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport. Des centaines de milliers de bénévoles et plusieurs milliers de professionnels se mobilisent, partout en France, au sein de plus de 21000 associations locales et d'un important réseau d'entreprises de l'économie sociale. Tous y trouvent les ressources, l'accompagnement et la formation nécessaires pour concrétiser leurs initiatives et leurs projets.

Rejoignez-nous!

www.laligue.org











CONTACT NATIONAL

atiercelin@laligue.org

CONTACT DÉPARTEMENTAL

Nom

Prénom

Tél.

Adresse

Mail

